

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 mars 2019**

Objet : Compte rendu annuel 2017 d'Axione Limousin

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf mars 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 42 (dont 10 procurations) - 152 voix

Votants : 42 Pour soit 152 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost- 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Pascal CAVITTE – suppléant de Mr P.Nauche – 15 voix
Mr Henri CERTE – suppléant de Mr F. Comby – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – procuration donnée à Mr M.Guillou – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – procuration donnée à Mr A.Lagarde - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Francis DUBOIS – procuration donnée à Mr H.Certe - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mr J. Sauty – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – procuration donnée à Mme S.Gentil – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Yves LATOUILLE – suppléant de Mr C.Redon Sarrazy – 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Gille PALLIER – suppléant de Mr JL.Léger - 1 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr JP Bernardie - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL - procuration donné à Mr JL.Michel – 2 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – 1 voix
Mr Jérémie SAUTY – suppléant de Mme V.Simonet – 6 voix
Mr Thierry TROLONG – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – suppléant de Mr G.Vandenbroucke – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller communaut CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combade
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice Président de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller départemental de la Creuse
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant)- 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP

Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1^{er} juin**, à l'autorité délégante « un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

En l'espèce, Axione Limousin a transmis à DORSAL son rapport annuel **fin mai 2018**.

Ce document doit être **examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux** (article L.1413-1 du C.G.C.T.).

La Commission s'est réunie le 19 février 2019.

A noter qu'en 2018, au vu de la recomposition statutaire du Syndicat et en conséquence, de la nécessité de réélire les membres de la commission consultative (élection le 23 novembre 2018), celle-ci n'a pu se réunir.



L'analyse technique a été réalisée par le cabinet d'expertise ANT Conseils et l'analyse financière par le cabinet CapHornier. Ces deux cabinets ont présenté leur analyse devant la commission.

La Commission a émis un **avis favorable** tant sur le compte rendu technique que financier **avec deux observations mineures** :

- *Organigramme manquant. Il devra être joint au prochain compte rendu.*
- *Interroger Axione Limousin sur les conséquences de la réorganisation des bandes de fréquences engagée par l'Etat pour la 5G*

Après avoir délibéré, et au vu de l'avis de la Commission Consultative des Service Publics Locaux réunie le 19 février 2019, les délégués du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du compte rendu annuel 2017 d'Axione Limousin et des remarques émises par la commission.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

